

## **VIGILANCE FACE AUX PUNAISES DE LIT**

**Uashat mak Mani-utenam, le 14 mars 2025** – ITUM tient à informer ses membres que la présence de punaises de lits à été observée dans des domiciles et un établissement de la communauté.

La présence de punaises de lits est localisée et les lieux publics fréquentés de la communauté ne sont pas affectés.

Bien que la situation actuelle ne soit pas alarmante, ITUM la prend au sérieux et met en place les précautions et actions nécessaires.

Les punaises de lit se propagent principalement via les textiles contaminés et peuvent être observées à l'œil nu.

Nous rappelons les meilleures pratiques pour éviter une infestation de punaises:

- Évitez les encombrements
- Inspectez les vêtements et les articles usagés que vous vous procurez
- Prenez des précautions lors de déménagement
- Prenez des précautions lors d'un voyage ou d'un séjour chez des proches et inspectez vos bagages à votre retour chez vous.

En cas de présence de punaises dans votre résidence, contactez immédiatement un exterminateur certifié. Si vous avez besoin de renseignements concernant votre état de santé, contactez le centre de santé au 418-962-0222 poste 1221 / 2221.

Dans ce contexte, ITUM et la SPUM seront particulièrement vigilants quant au règlement sur les animaux de la communauté pour éviter qu'ils ne soient des vecteurs de transmission. Aucun chien ou chat ne peut se trouver sur une place publique, à moins qu'il ne soit contrôlé et tenu en laisse par son gardien. Quiconque contrevient au règlement sur les animaux est passible d'une amende minimale de 200 \$.

Restons vigilants, bienveillants et responsables.